AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Jules Lecointe, 17 avril 1847

Jean-Baptiste André Godin à Jules Lecointe, 17 avril 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Lecointe, Jules∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (56, 57)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Lecointe, 17 avril 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26360

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>17 avril 1847</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Lecointe, Jules</u>
Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin explique à Lecointe qu'il avait été désigné comme expert par le tribunal de Vervins, mais qu'il n'a pu obtenir son acceptation en raison du départ de Lecointe pour Saint-Omer : Godin demande à Lecointe s'il peut compter sur lui en tant qu'expert dans l'affaire.

Mots-clés

Brevets d'invention, Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Lieux cités

- Saint-Omer (Pas-de-Calais)
- Saint-Quentin (Aisne)
- Vervins (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomLecointe, Jules GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéInconnue

BiographieIngénieur mécanicien à Saint-Quentin (Aisne) au XIXe siècle, inventeur de pompes et presses hydrauliques et de matériel agricole pour les huileries et sucreries.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

56 a ma consommation il men faccora pour le wwant de your ou quittet bo mille Pilog inviron ye is prie de me faire comaitre immediationent si de voulez de engager a me les fournir quand aux q milles restant ye n'ai pas enione rune de Me Lucy havis que me dira ce que ye does faire mais Je ne vois aucune incombenient a ce que de men fas. Lespevition si do pourez le faire a raison de g prans les mille Pil render au rivage de Maraigne a Boheries en las contractes ye les prai prendre ag Mills m & S. Monsius Decemp cambrai 14 arried le misis a finistant mome une lettre de M. Mauterel are suret in la missionere pour laquelle vous maring aga unit dant absent aquis le 5 warant je nai pur vous reprendre o quane on prix on transport ust be resulted done overew on attendant to passage du mislager parce Som entenera ava hui si dene your in the free make your purity in premium likerison of pe premium of from the vailurier from tompte see in transport mais on doit consentir a vous la remettre ou pris de 3 frances pour transport que vous offrez di agreer Monsiur Lewinte par duite dun jugament du tribunal 14 avril de vervins que vous visignait comme capit dans le gruces un contrejacion dont jai doise a tribunal for engage une personne de s' quentin a vous vous depuis que fai un Monney de vous proposer moimen atte mission power connaite votre intention sur Votre augstation a loquelle vous me m'aving par premis de croire dune manière urbaine

Vatur mosome a le que son m'a reponde pour I'amer no pas pumis de me faire unnaite vatue decision je num dane vid price me facie commenter par le retaire du murie de peaus peutions compler sur vous quand le moment de l'aprestise serve vence fe your prue d'agreer Me lassurane de ma parfaite unsei ination Monsiur jaugust Bobillare arras 14 avril parrire dune absence quineant laquelle mest while population de fimes que vous many faite je m'empresses de vans urien que insormais ha invois que vous me fruit et que a farrisse me mettrouent dans he was departe un handfrant audle elene wous serount lousses pour worth vuilley premire les mesures neussaires pour witer a visagrement fai pay pour adanie fr 6.45 agreey All 6 aris Monsiur Budy 14 adril a man arriva de vorjage pertrouse impayo Le mandat que pai fait sur repour dolde in ona for Ta 30 glow damer for deens down presence que pe metre surfaces sur " en inulation an nourieu mandat de per 39h-10 compresant les frais in retour de usur ihre le go mars dirnier vinilly in punione bonne note afin distitu le prolit a don wherene que pai pais au 25 marant pai The In Is easier Mansius Bouquillon nouvwn your marry laise relourner un mandat dernierement a louasion duquel je mai true aucur aris du motif de votre refus de remetr sur vous en unulation un nouviau manuat de fri 44. 40 comprenent his prais de retour our 24 ent rentley y baire nomune